



Les accueils de loisirs

Les accueils de loisirs assurent les prestations suivantes : accueils pré et post-scolaire, mercredis et petites vacances, juillet, août et début septembre, études surveillées ainsi que la surveillance de la pause méridienne.



Les accueils de loisirs assurent les prestations suivantes : accueils pré et post-scolaire, mercredis et petites vacances, juillet, août et début septembre, études surveillées ainsi que la surveillance de la pause méridienne.

Courriel : centresdeloisirs@ville-parmain.fr

- Coordination : Maximilien Waser - 01 34 73 02 95
- Secrétariat : Laëtitia Moy
- Directrice Maternelle : Léa Ponchant
- Directrice Élémentaire : Kardiatou Daff

Accueil pré-scolaire

- Maternelle et Élémentaire école Louise de Bettignies : de 7 h à 8 h 30
- Maternelle et Élémentaire Maurice Genevoix : de 7 h à 8 h 20
- École Marie Marvingt : de 7 h à 8 h 20

Accueil post-scolaire

- Maternelle et Élémentaire école Louise de Bettignies : de 16 h 30 à 19 h
- Maternelle et Élémentaire Maurice Genevoix : de 16 h 30 à 19 h
- École Marie Marvingt : de 18 h à 19 h

Etude surveillée

- École Louise de Bettignies : de 16 h 30 à 18 h
- École Maurice Genevoix : de 16 h 30 à 18 h
- École Marie Marvingt : de 16 h 30 à 18 h

Les accueils de loisirs comportent trois sites d'accueil pour les mercredis et vacances scolaires :

La maison à rêver	Accueil Maurice Genevoix	Club Ados
23 rue du Maréchal Joffre Tél. 01 34 69 62 21 Accueil : enfants de 3 à 5 ans Directrice : Léa Ponchant	1 rue Paul Ferry Tél. 01 34 73 02 95 Accueil : enfants du CP au CM2 Directrice : Kardiatou Daff	1 rue Paul Ferry Tél.: 01 34 73 02 95 Accueil : adolescents
Horaires d'accueil		
Les mercredis et vacances scolaires	Les mercredis et vacances scolaires	

LES mercredis et vacances scolaires : 7 h - 19 h	LES mercredis et vacances scolaires : 7 h - 19 h	Le mercredi : 12 h 30 - 18 h 30
- arrivée au plus tard 9 h	- arrivée au plus tard 9 h	Les vacances scolaires : 9 h - 18 h 30
- départ au plus tôt 17 h	- départ au plus tôt 17 h	

Les volontés politiques en matière de jeunesse

La commune a pour vocation de développer et d'offrir des services de qualité à tous ses administrés.

Pour l'enfance et la jeunesse, elle envisage de formaliser ses engagements dans un contrat enfance jeunesse afin de favoriser le développement et d'optimiser l'offre d'accueil dans un cadre sécurisant, ludique et de loisirs.

Elle souhaite en outre contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

Ainsi elle entend promouvoir :

- la citoyenneté et la prévention,
- la culture,
- la solidarité,
- l'accès à l'autonomie,
- l'environnement et l'hygiène de vie.

Les objectifs éducatifs

- rendre les accueils de loisirs et les loisirs éducatifs accessibles à tous,
- participer et contribuer à l'éducation de l'enfant et du jeune,
- accompagner à l'éducation et au respect de l'environnement.

Contact

Courriel :

centresdeloisirs@ville-parmain.fr

Liens utiles

[Réservations mensuelles aux accueils de loisirs](#)